

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GUIDEL

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2024

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le 15 Février, à 18 heures 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni, pour sa séance à l'espace Avalon, Place Louis Le Montagner, en son siège social, sous la présidence de Monsieur DANIEL Joël, Président du Conseil d'Administration du CCAS.

Étaient également présents :

Mesdames BESNIER Anne-Charlotte – BUZARÉ Arlette – GARANGÉ Anne-Marie – GUILLOU Annick – HENRIQUEZ Françoise – LE BAIL Marie-Claire – PEZENNEC Micheline – SOARES Brigitte
Messieurs LEMARCHAND Didier – LE GROGNEC Pierre-Yves – LE STUNFF Patrice – NICOLAS Bernard

Absences excusées - Procurations

Madame MORIO Estelle donne pouvoir à Monsieur LEMARCHAND Didier
Madame FRÉOUX Annette donne pouvoir à Madame BUZARÉ Arlette
Monsieur LE GUENNEC Gwénaél donne pouvoir à Mme PEZENNEC Micheline

Absente :

Madame CROIGER-JAOUEN Nathalie

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer.

Secrétaire : Anne-Marie GARANGÉ

Date de la convocation : 07 Février 2024

Date de l'affichage : 09 Février 2024

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 16

2024-11 PERSONNEL : CRÉATION DE POSTES

Conformément à l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois sont créés par l'organe délibérant du CCAS et la délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé.

- **Compte tenu des prévisions de départs prochains à la retraite, (direction du CCAS, encadrant technique du chantier d'insertion, SIJ/PAE, agent de nuit MAPA, il est proposé de créer les postes ci-dessous à temps complet afin de pourvoir à leurs remplacements :**

Services	Postes à créer	A compter du
Direction CCAS	Attaché Attaché principal	8 avril 2024
Chantier insertion	Technicien Technicien principal 2eme classe Agent de maitrise Agent de maitrise principal	2 mai 2024
SIJ/PAE	Adjoint administratif Adjoint administratif principal 2eme classe	15 juin 2024
Agent de nuit MAPA	Agent social Agent social principal de 2e classe ;	1er Juillet 2024

Dès que les candidats seront retenus, les postes ouverts mais non pourvus seront supprimés.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable du CST (comité social technique) en date du 23 janvier 2024,

- **AUTORISE** la création des postes cités ci-dessus à temps complet à compter des dates figurant au tableau ci-dessus.

- **DIT** que les postes ouverts mais non pourvus seront supprimés après recrutement.

Pour extrait conforme,

GUIDEL, le 19 Février 2024
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente du CCAS
Arlette BUZARÉ

